

Appel d'offre européen HAPPI : deux PME françaises attributaires

le 27/05/2015

Trois PME innovantes, dont deux françaises, ont remporté les marchés relatifs au projet européen HAPPI, premier appel d'offres transfrontalier dans le domaine de la santé. Pour rappel, le consortium HAPPI réunit sept centrales d'achat européennes qui se sont constituées en groupement d'achat, coordonné par le Resah, et qui ont mis en commun leurs besoins en termes de produits ou solutions innovantes dans le domaine du bien-vieillir. Cette attribution est une première : tout organisme européen ayant le statut de pouvoir adjudicateur et agissant dans le secteur sanitaire ou médico-social peut accéder à ces marchés en s'adressant à l'une des centrales d'achat membres du consortium. Le premier marché, remporté par la solution « visualisation et alerte de chute » (VAC) de la PME française C2S, est un système de détection de chute extrêmement novateur. Le parcours de marche DM3®, de la PME française Alter Éco Santé, atelier d'équilibre qui permet de recouvrer de l'autonomie et de réduire la peur de la chute, ainsi que le C-Mill, un tapis de rééducation à la marche de Forcelink, sont les deux autres titulaires des marchés HAPPI. Les sept centrales d'achat membres sont le Resah pour la France, NHS Commercial Solutions (Royaume-Uni), Mercur'Hosp (Belgique), SRC Piemonte (Italie), la Fédération des hôpitaux luxembourgeois (Luxembourg), BBG Federal Procurement Agency (Autriche) et EHPPA (European Health Public Procurement Alliance).